



## MAIRIE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE

Place Prudent Chollet  
18240 BELLEVILLE-SUR-LOIRE  
site : [www.bellevillesurloire.fr](http://www.bellevillesurloire.fr)  
e-mail : [mairie@bellevillesurloire.fr](mailto:mairie@bellevillesurloire.fr)

TÉL. 02 48 78 20 50  
FAX 02 48 78 20 55

# FLASH AOUT 2014

## La rentrée scolaire

aura lieu le **mardi 2 septembre 2014.**

**Semaine de 4.5 jours : démarrage des ateliers le jour de la rentrée**

### **Rappel des horaires**

#### **Matin (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)**

**Accueil des enfants à partir de 8h50**

**Cours de 9h00 à 12h00**

#### **Après-midi (lundi et jeudi)**

**Accueil des enfants à partir de 13h20**

**Cours de 13h30 à 16h30**

#### **Après-midi (mardi et vendredi)**

**Accueil des enfants à partir de 13h20**

**Cours de 13h30 à 15h**

**Ateliers périscolaires de 15h à 16h30 (si inscription en juin 2014)**

Les enfants scolarisés à Santranges dans le cadre du RPI pourront bénéficier du transport scolaire dès le jour de la rentrée. Rendez-vous à l'arrêt de bus devant l'école maternelle à 8h30.

L'accueil péri scolaire ouvrira ses portes aux enfants dès le 2 septembre 2014.

Les enfants relevant du RPI seront pris en charge par une animatrice à 8h15 qui les conduira à l'arrêt de bus.

Nous vous rappelons que tous les enfants fréquentant l'accueil péri scolaire doivent **obligatoirement être inscrits même pour une fréquentation occasionnelle**. Dossier à retirer en mairie auprès de Nathalie Marchand.

Les Loupiots « mercredi » ouvriront le mercredi 3 septembre 2014, de 12h00 à 18H30.

## **NOUVEAU**

Le restaurant scolaire accueillera désormais vos enfants le mercredi midi à partir **du mercredi 10 septembre 2014**.

Attention, inscription préalable en mairie 15 jours avant.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Nathalie Marchand au 02-48-78-21-35.

### **VENTE DE TICKETS CANTINE**

Pour faciliter votre organisation en ce début d'année scolaire, **la vente de tickets repas sera proposée** dans les locaux du restaurant scolaire au sein de l'école :

**le lundi 1er septembre 2014 de 8 h 00 à 12 h 00**

**et le mardi 2 septembre 2014 de 8 h 15 à 9 h 00**

**Ticket primaire : 2.50 €**

**Ticket maternelle : 2.00 €**

**Les enfants domiciliés à Belleville sur Loire mais scolarisés à Santranges (CE2) doivent acheter leurs tickets à Belleville.**

Vous avez la possibilité de consulter les menus sur le site de la mairie de Belleville sur Loire et sur les panneaux d'affichages aux entrées de l'école de Belleville.

## **PASS'SPORT ET CULTURE 2014-2015**

Les Pass'Sport et Culture pour la saison **2014-2015** seront disponibles en Mairie dès le 25 août 2014.

Vous devez vous présenter muni d'un justificatif de domicile, et du livret de famille, **pour les plus de 16 ans fournir obligatoirement un certificat de scolarité.**

**Petit rappel** : Le pass'Sport et Culture représente une aide annuelle de 124€ soit (50 € pour le sport et 50 € pour la culture) pour une ou plusieurs activités au sein d'associations bellevilloises, complété d'une carte de 10 entrées gratuites (24€) au Centre Aquatique des Presles.

**Attention** : **Pour tout comportement non-conforme au règlement intérieur du centre aquatique, nous nous réservons le droit de supprimer les entrées.**

## **FOURNITURES SCOLAIRES**

Pour tous les élèves des collèges et éventuellement des lycées, LEP, C.F.P.A.J etc...de la 6<sup>ème</sup> et jusqu'à 16 ans (appréciés à la date de la rentrée), un bon d'achat d'une valeur de **30 €** sera disponible en mairie, pour l'achat de fournitures scolaires uniquement (sur présentation de la carte d'identité ou du livret de famille) **du 15 juillet au 30 septembre 2014**. Les fournitures scolaires seront à retirer à la librairie Bureau Vallée de Cosne sur Loire.

## **RECOMPENSE « BAC, BTS, DEUG »**

Comme les années précédentes, le C.C.A.S. récompense les jeunes bacheliers (bac général, bac professionnel), lauréats de la session de juin 2014 ainsi que les jeunes qui obtiendront le B.T.S. (Brevet de Technicien supérieur) où la validation de 2<sup>ème</sup> année (Licence, Master, Doctorat). Un bon pour la librairie PAGE 58 à Cosne sur Loire, d'une valeur de **50 €** leur sera remis sur présentation d'un justificatif.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2014**

Le Conseil Municipal de Belleville réuni le 23 juillet dernier a évoqué les points suivants :

Régime indemnitaire du personnel communal : Institution de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves au profit des agents relevant du cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique,

Report à une séance ultérieure des conditions de remboursement des frais de déplacement des élus,

Modification à la baisse des tarifs du mercredi après-midi de l'accueil péri-scolaire,

Approbation du règlement intérieur des Temps d'Activités Péri-scolaires,

Reconduction des contributions forfaitaires au Fonds de solidarité pour le Logement, Eau, Electricité, versées au Conseil Général du Cher,

Attribution de subventions complémentaires pour l'OMC, les Amis de la Maison de Loire, Rugby club, Badminton, ainsi qu'une subvention de démarrage suite à la création d'une nouvelle association Twirling Bâton Bellevillois,

Prise en charge des bons de fournitures scolaires par le CCAS ce qui conduit à l'attribution d'une subvention complémentaire à cet organisme,

Participation forfaitaire pour un élève de Belleville fréquentant le collège Claude Tillier dans le cadre d'un séjour en Italie,

Mission de conseils diététiques pour le restaurant scolaire confié à Marinette Laurenson, pour l'année 2014/2015,

Signature d'une convention quinquennale avec Voies Navigables de France définissant les conditions de mise à disposition d'une partie du domaine public fluvial notamment la halte nautique, sous réserve que VNF prenne en charge certains travaux en cas d'instabilité des berges et modification de la profondeur du canal,

Mission d'assistance au bureau d'études : STRATORIAL FINANCES, pour assurer la procédure de consultation en vue de la passation d'un marché d'assurances,

Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2013,

Ne donne pas suite à la motion proposée dans le cadre du projet de loi de réforme territoriale,

Décide une procédure de référé expertise sur les conseils de Maître Bougerol-Rampal à l'encontre de la société TENDREVERT suite aux malfaçons relatives aux aménagements extérieurs survenus depuis plusieurs années au restaurant Terre de Loire,  
Contrat d'entretien avec la société BURG portant sur la vérification des défibrillateurs installés sur la commune,  
Création d'un groupe de travail pour les illuminations de Noël,  
Programmation de deux réunions d'élus sur la sensibilisation à l'utilisation des plans communaux de sauvegarde.

### **CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera **le jeudi 17 septembre 2014 à 20H30.**

### **SOIREE JEUNES**

La municipalité organise une soirée jeunes « **boum** » **le vendredi 29 août 2014 de 21h à 2h** à la salle des fêtes. Ouvert à tous.

### **RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES**

La collecte des ordures ménagères du vendredi 15 août, est avancée au jeudi 14 août 2014. **Les poubelles doivent être sorties la veille.**

### **FERMETURE MAIRIE**

La mairie sera fermée au public **tous les mercredis** du mois d'août 2014. Elle sera également fermée le **samedi 16 août 2014.**

### **MARCHE HEBDOMADAIRE**

La municipalité et l'association des commerçants ont mis en place un marché hebdomadaire. Il a lieu tous les mardis de 8h à 12h30, place de l'église. Vous y trouverez une dizaine de commerçants (Boucherie, charcuterie, primeur, fromager, poissonnier poulets rôtis etc...)

## **DIVAGATION DES CHIENS**

Il est rappelé qu'il est strictement interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique.

**Tout manquement à cette obligation est passible d'une amende.**

## **RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE**

### **RAPPEL !!!!!!**

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,**
- **Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.**

**POSSIBILITE DE CONSULTER L'ARRETE DANS SON INTEGRALITE EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET.**

## **PEUT-ON FAIRE BRULER SES DECHETS VERTS DANS SON JARDIN ?**

### **RAPPEL !!!!!!**

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

A ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse,
- Les feuilles mortes,
- Les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes,
- Les résidus de débroussaillage,

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

## **TAILLE DES HAIES**

Il est rappelé que les haies doivent être entretenues et ne doivent pas empiéter sur la voie publique.

## **CPAM**

Reprise des permanences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie le **vendredi 5 septembre 2014.**

## **CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES**

Le cabinet d'infirmières de Belleville sur Loire vous accueille au centre médico-social, place Prudent Chollet (place de la Mairie) tous les mardis et vendredis de 7h45 à 8h15.

Vous pouvez joindre le cabinet en composant le 02.48.72.50.29.

## **SECTION CINEMA**

### **RECHERCHE BENEVOLES**



**La section cinéma de l'office municipal Culturel de Belleville sur Loire** recherche trois bénévoles à partir de la rentrée de septembre 2014, afin de participer à la vie de la section cinéma.

Vous pourrez participer à la vie de la section cinéma pour les actions suivantes : choix des films, installation, vente de tickets, accueil du public, participation à l'action publicitaire, encadrement des projections des enfants de l'école ...

Pour tous renseignements vous pouvez joindre Denis COURVOISIER au 06.52.14.03.62 ou sur [cinéma.bellevillois@orange.fr](mailto:cinema.bellevillois@orange.fr)

## Les Matinales :

- **Les samedis 02 et 30 août à 9h :** Rdv à la Maison de Loire  
« Sur les chemins du Haut Berry Val de Loire »

Balade interprétée au cœur du Haut Berry. Une balade ludique et sensorielle où petites anecdotes et grandes histoires nous inviteront à repenser notre relation à la nature.

**Tarif :** adhérent gratuit - non adhérent : adulte 6€, enfant 5€

- **Le samedi 09 août à 9h :** Rdv à la Maison de Loire  
« La Loire une femme de caractère »

La Loire toujours indomptée fascine les Hommes et façonne le paysage depuis des millénaires. Venez découvrir les tumultes et les richesses de ce val inondable.

**Tarifs :** adhérent gratuit – non adhérent : adulte 6€ enfant 5€

- **Le samedi 16 août à 09h :** Rdv halte nautique à Belleville  
« A bord de la P'tite Glas »

Promenade sur le Canal latéral à la Loire, à bord d'une toue cabanée, bateau traditionnel de pêche, venez contempler les paysages typique du Val de Loire.

**Tarif :** adhérent 10€ - non adhérent 12€ (réservation obligatoire)

- **Le samedi 23 août à 09h :** Rdv à la Maison de Loire  
« Secrets de plantes couleur été »

Depuis les temps immémoriaux, des pharaons à nos grands-mères, les plantes étaient utilisées pour se nourrir, se soigner, se parfumer, teindre le linge... Marie va vous léguer quelques secrets

**Tarif :** adhérent 10€ - non adhérent 12€ (réservation obligatoire)



---

## Les Aprèm en Famille :

- **Les mercredis 6, 13, 20, 27 août à 14h30**



Profitez de l'été pour découvrir en famille p'tites bêtes, cailloux, castors et jeux à perdre le Nord. **Tarifs** : adhérents 5€ - non adhérents 6€

 **MAISON**  
de **LOIRE** du CHER



**La Maison de Loire du Cher vous propose :**

**Découvrir la Loire...autrement !**

Vous cherchez **une idée de balade** en famille ou entre amis, conviviale, instructive, écologique... l'équipe de la Maison de Loire vous propose de découvrir la Loire, ses espaces naturels remarquables, des trésors du patrimoine architectural et paysager de notre région... **à Berrycyclette !**

Nous vous réservons un accueil chaleureux et un **équipement de qualité** : VTC homme et femmes, Vélos à assistance électrique, VTT enfants, chariots, sièges bébé, casques, paniers.

N'hésitez pas à nous contacter pour organiser votre sortie, en autonomie ou accompagnés :

**Tél. 02 48 72 57 32**

**NOUVEAU** : cette année nous pouvons **livrer les vélos chez vous.**



## OFFICE MUNICIPAL CULTUREL

6 route des Germainis - 18240 Belleville-sur-Loire

[www.academiedemusique.com](http://www.academiedemusique.com)

Tél : 02 48 72 65 82

[bellevilleacademie@orange.fr](mailto:bellevilleacademie@orange.fr)



Office municipal culturel  
Belleville-sur-Loire

Le nouveau président, Marc Krysa, les membres du bureau et du conseil d'administration nouvellement élus sont heureux de vous informer que l'Office Municipal Culturel poursuit l'organisation de ses activités dès la rentrée de septembre. L'académie de musique, danse, théâtre proposera des cours de basse électrique, de banjo, de théâtre d'improvisation. La nouvelle grille tarifaire permettra aux habitants de Belleville-sur-Loire de bénéficier de tarifs préférentiels, grâce notamment au Pass'Sport et Culture. Les paiements échelonnés ainsi que les chèques vacances sont également acceptés.

L'activité cinéma sera elle aussi amenée à se développer.

Une nouvelle dynamique est en marche en étroite collaboration avec la direction et les professeurs. Le bureau tient particulièrement à remercier la municipalité de son soutien.

Toute l'équipe de l'Office Municipal Culturel vous assure de son entière motivation.

Le nouveau bureau :

Marc Krysa, président

André Maton, vice-président

Marie-Thérèse Devalloir, secrétaire

Carine Garraud, secrétaire adjointe

Marie-Noëlle Montaigüe, trésorière

Marie-France Bogerman, trésorière adjointe

**INSCRIPTIONS**  
**ACADÉMIE DE MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE**  
Belleville-sur-Loire - Sancerre - Savigny-en-Sancerre



Inscriptions rentrée 2014-2015

Du 1er au 30 septembre

Secrétariat ouvert de 10h à 18h sans interruption du lundi au vendredi pendant la période des inscriptions.

Reprise des cours à partir du 29 septembre (choeur de Sancerre à partir du 24 septembre).

**Cours individuels et cours collectifs**

**Théâtre** (enfants)

Improvisation théâtrale (ados, adultes)

**Musique**

Piano

Eveil musical (à partir de 4-5 ans, si groupe suffisant)

Guitare classique et guitare électrique, banjo (tout style)

Basse électrique (nouveau)

Batterie

Orgue (église de Sancerre)

Chorale enfants (Mini Swings) à partir du CP

Choeur de Sancerre : projet musique irlandaise

Chorale Jazzabell : projet Jazz and Faust avec l'atelier théâtre

Ateliers de musiques actuelles (rock, pop, blues...)



Office Municipal Culturel - Académie - 6 route des Germaines  
18240 Belleville-sur-Loire

Le secrétariat sera fermé du 28 juillet au 17 août 2014

Réouverture du secrétariat à partir du lundi 18 août

[www.academiedemusique.com](http://www.academiedemusique.com)

Tél : 02 48 72 65 82

[bellevilleacademie@orange.fr](mailto:bellevilleacademie@orange.fr)



# Fête du sport

Votre enfant souhaite pratiquer un sport à la rentrée, vous êtes indécis sur l'activité sportive que vous désirez réaliser l'année prochaine : venez nous retrouver nombreux au complexe sportif



**samedi 6 septembre 2014  
de 14h30 à 18h30.**



Les associations sportives de Belleville sur Loire se feront une joie de vous expliquer et de vous démontrer leur activité chacune leur tour.

Parents et enfants pourront s'initier aux différents sports proposés. Des récompenses seront offertes par la Mairie de Belleville sur Loire, en fin de journée, aux enfants qui auront essayé tous les sports proposés.



## **BELLEVILLE BADMINTON CLUB**

### **Reprise des entraînements :**

**ADULTES** : lundi 1<sup>er</sup> septembre à 19h30.

Rappel des horaires des entraînements :

Lundi à 19h30, mardi à 18h30 et jeudi à 20h00.

*Prêt de raquette possible pour faire un essai.*

**ENFANTS** : jeudi 11 septembre à 18h30.

M. BORGES	06.77.48.10.56	Président
Mme BRETON	07.61.36.65.09	Vice Présidente

## **KARATE DO BELLEVILLOIS**

Le mois de juin dernier, les enfants adhérents du club ont passé leur ceinture et nous avons fait un petit texte.

Ont eu leur ceinture orange :

- Anaëlle AGUILLON (Belleville sur Loire)
- Julian DOMINGUES (Sury)

Bravo a eux !!!!!!!

### **Info pour la rentrée :**

Nous vous informons que l'assemblée générale du Karaté Do Bellevillois aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre à 18H30 à la salle Louis Guillot.

**Bonnes vacances à tous Sandrine CHALONS.**

## **CLUB DE BOXE BELLEVILLOIS**

Assemblée générale et clôture de la saison 2013/2014

Le 12 juillet 2014, nous avons eu l'honneur de féliciter et récompenser un grand nombre de nos boxeurs et boxeuses : 16 aux championnats régionaux, 1 championne de France, 1 vice-championne de France.

Un point d'honneur sur l'handiboxe avec Tanguy LEFEUVRE, champion de France et Olivier MARTIN, 3ème au championnat de France.

### **Mot du président :**

Je tiens tout particulièrement à remercier Monsieur Zoé ABSALON, Président du Comité Départemental, ainsi que nos élus de la mairie, Madame RIGOLLET Sylvie, directrice du service des sports et Monsieur Didier COUSIN, Adjoint aux sports.

Un grand merci également à toutes les personnes qui nous ont accompagnés tout au long de la saison, parents, amis bénévoles et sponsors, UTILE Belleville sur Loire et INTERSPORT Cosne sur Loire. En souhaitant vous retrouver la saison prochaine, je vous donne rendez vous le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Vous trouverez ci-dessous nos coordonnées pour tout renseignement.

Entraîneur : Sylvain BOULLET 06.58.41.45.58

Président : Didier LAURENT 06.61.47.94.90

# JUDO CLUB BELLEVILLE

Saison 2014 - 2015



## JUDO :

Mardi : Enfants 18h00 – 19h00  
Adultes 19h00 – 21h00

Jeudi : Enfants 18h00 – 19h00  
Adultes 19h00 – 20h00



## JIU-JITSU :

Jeudi : 20h00 – 21h00  
(techniques d'auto-défense accessibles  
à toutes et à tous)

### Inscriptions :

Le jeudi 11 septembre 2014 à compter de 18h  
au dojo Sylvie MELOUX à Belleville sur Loire  
Se munir de deux photos et d'un certificat médical comportant la  
mention « judo loisir et compétition »

### Informations :

Jean-Phi au 06 50 04 72 52

### Tarifs :

Judo 125 € (licence – cotisation – passeport)

Jiu-jitsu 75 € (licence – cotisation – passeport)  
( 1er cours d'essai gratuit)

## *Loisir et Compétition*



# JUDO CLUB BELLEVILLE

saison 2014 – 2015

## JIU-JITSU



Complet et varié, le jiu-jitsu permet de contrôler et maîtriser un adversaire de différentes manières.

Sans brutalité, cette activité de self-défense permet de développer des qualités physiques et mentales et de se maintenir dans une excellente condition, ( plus d'un tiers des licenciés sont des femmes !)

La pratique du jiu-jitsu est ouverte à toutes et tous, adultes comme adolescents

**Enseignée dans la bonne humeur et la convivialité venez nombreuses et nombreux découvrir cette nouvelle discipline**



# ***ANIMATIONS SPORTIVES***

Des animations sportives gratuites sont proposées comme au mois de juillet par les associations de Belleville sur Loire, pour les jeunes de 6 à 17 ans.

Le nombre de place est limité à **20 personnes** par jour et par association.

Pour les journées complètes prévoir votre pique nique.

Les inscriptions ont lieu en Mairie, au moins 3 jours avant chaque journée d'activité.

**L'inscription sera effective que sur présentation de l'attestation d'assurance extra scolaire.**

Le gouter sera pris en charge par la municipalité.

***JUDO CLUB BELLEVILLOIS*** : les 07 et 08 août de 10h à 13h.



***BELLEVILLE BADMINTON CLUB*** : le 08 août de 14h30 à 17h.



***A PARTIR DE 7 ANS***

***BELLEVILLE RUGBY CLUB*** : les 11 et 14 août de 10h à 16h.



***KARATE DO BELLEVILLOIS*** : les 18 et 19 août de 10h à 16h.



***TENNIS DE TABLE BELLEVILLE-LÉRÉ*** : le 05 Août de 14h à 17h.

